

2.1. Patrimoine et perspectives paysagères

Échelle : 1/11 000^{ème}

Amiens
amiens.fr



PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ, APPROUVÉ PAR
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
11 DÉCEMBRE 2025

Contexte	
	Limite communale
	Limite de zone
	Limite parcellaire
	Bâti
Qualité urbaine, architecturale et environnementale	
	Ensemble urbain, architectural et paysager
	Patrimoine emblématique
	Patrimoine remarquable
	Patrimoine identifié
Nature en ville et paysages	
	Perspective paysagère

